



REGLEMENT PARTICULIER ENDURANCE TOUT-TERRAIN 9 HEURES ENDURANCE TOUT TERRAIN DU SANTERRE 09, 10 & 11 MAI 2025

Ce règlement particulier complète le règlement standard des endurance tout terrain 2025.

ARTICLE 1.P ORGANISATION

L'ASA de Picardie organise les 9, 10 & 11 MAI 2025 avec le concours de l'Association TEAM BOUT'S une compétition automobile nationale d'endurance tout terrain intitulée :

« 9 HEURES ENDURANCE TOUT-TERRAIN DU SANTERRE »

Les participations étrangères sont autorisées.

Cette compétition compte pour :

- Le Championnat de France d'Endurance Tout terrain pour les pilotes des groupes T1A.
- Le Championnat de France d'Endurance véhicules légers pour les pilotes des groupes T3/T4.
- Le Championnat de France d'Endurance 4x4 pour les pilotes des groupes T2, T2 4x4 historique, T2B et T2B+.
- Le Challenge Endurance 2 roues motrices pour les pilotes du groupe T1B.
- Le Challenge Endurance pour les pilotes admis au Challenge 4X4 classic.
- Le Challenge pour les pilotes des groupes SSV.
- Le Challenge des organisateurs des 9 Heures TT AO6 (Santerre et Orléans)
- Classement spécifique pour les véhicules du groupe OPEN (hors Championnat)

Le présent règlement a été enregistré par la *LSAHF sous le n° 1025 du 11/02/2025* et à la *F.F.S.A. sous permis d'organiser numéro 158 en date du 24/02/2025.*

1.1.P OFFICIELS

FONCTION	NOM	PRENOM	LICENCE
PRESIDENT DU COLLEGE	OMNES	Sylvain	37320
Membre du Collège	BLANPAIN	Yves	197446
Membre du Collège	VIEHE	Anne-Catherine	11415
DIRECTEUR DE COURSE	CITERNE	Eugène	10415
D.C. Adjoint	SOULAT	Roger	4825
D.C. Adjoint	BRISSET	Jean-Yves	3234
D.C. Adjoint	LACHERE	Mickael	58237
Commissaire Technique FFSA	MEVEL	André	186089
Commissaire Technique	VERRON	Sébastien	46757
Commissaire Technique	DUROU	Hervé	49716
Commissaire Technique	VANACKERE	Yves	16710
Commissaire Technique	DESSE	Jean-Michel	5538
Commissaire Technique	CHAKIB	Benamar	332781
C.R.A.C.	MISSWALD	Jean	2212
C.R.A.C.	MISSWALD	Anita	5763
Chronométrage	SAINT JEAN	AFC MICRO	5236
Médecin Chef	AMIZET	Loïc	342070

Organisateur Administratif :

Association Sportive Automobile de Picardie (ASA PICARDIE), 63 rue des Chanoines 80310 PICQUIGNY

Tél. : 06.03.21.24.17 - lenglet_jean-pierre@orange.fr**Organisateur Technique :**

Association Team Bout's, 2 rue de Pertain 80320 CHAULNES

Tél. : 06.82.51.85.25 - www.teambouts.com**INTERLOCUTEURS POUR L'EPREUVE :**

Radios	: LENGLET Jean-Pierre	06.03.21.24.17
Technique circuit	: VANCHEEUWYCK Damien	06.31.71.95.99
Sécurité circuit	: GEOFFROY Noël	06.77.66.98.95
Administratif organisateur	: MEUNIER Marie-Stella	06.86.74.43.01
Organisateur technique	: BOUTRY Patrick	06.82.51.85.25

**1.2.P HORAIRES**

Parution du règlement	03/03/2025
Clôture des engagements	03/05/2025 à minuit
Publication de la liste des engagés	05/05/2025
Date et lieu de la compétition	9, 10 & 11/05/2025 FLAUCOURT
Vérifications administratives et techniques	9/05/2025 de 17H00 à 20H00 10/05/2025 de 7H30 à 9H00
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	10/05/2025 à 8H30
Briefing obligatoire (ou écrit)	10/05/2025 à 9H30 PC course
Horaire des essais chronométrés	10/05/2025 de 10H00 à 11H30
Horaire des essais qualificatifs	10/05/2025 de 12H00 à 13H00
PREMIERE COURSE DU SAMEDI 10 MAI 2025	
Horaire procédure mise pré-grille dans stands	10/05/2025 à 15H10
Horaire fermeture pré-grille et ouverture stands tour reconnaissance et mise en grille	10/05/2025 à 15H30
Horaire fermeture stands et départ tour formation	10/05/2025 à 15H45
Horaire de la course	10/05/2025 de 16H00 à 19H00
Affichage des résultats provisoires	10/05/2025 à 19H30
Remise des prix	10/05/2025 à partir de 19H30
DEUXIEME COURSE DU DIMANCHE 11 MAI 2025	
Horaire procédure mise en pré-grille dans stands	11/05/2025 à 9H10
Horaire fermeture pré-grille et ouverture stands tour reconnaissance et mise en grille	11/05/2025 à 9H30
Horaire fermeture stands & départ tour formation	11/05/2025 à 9H45
Horaire de la course	11/05/2025 de 10H00 à 16H00
Affichage des résultats provisoires	11/05/2025 à 16H30
Remise des prix	11/05/2025 à partir de 16H30

1.3.P VERIFICATIONS

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront le 9/05/2025 de 17H00 à 20H00 et le 10/05/2025 de 7H30 à 9H00 sur le site du circuit.

Chaque pilote recevra une convocation individuelle. Si à la date du Jeudi 8/05/2025, le pilote n'a pas reçu sa confirmation d'engagement, il lui appartient de prendre contact avec l'organisateur au numéro de téléphone suivant 06.82.51.85.25 ou au 06.86.74.43.01.

ARTICLE 3.P CONCURRENTS ET PILOTES

3.1.P DEMANDE D'ENGAGEMENT / INSCRIPTION

Les engagements pour les **9 Heures (Meeting 3+6) sont indissociables**, la participation aux deux courses étant obligatoire, et seront reçus à l'adresse suivante :

Par mail : boutrybouts@aol.com, ou par courrier :

ASSOCIATION TEAM BOUT'S, 2 rue de Pertain à CHAULNES 80320

À partir de la parution du présent règlement et jusqu'à la date de **clôture des engagements qui est fixée au Samedi 3 Mai 2025 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi). Pour être pris en compte, les droits d'engagements devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement. Ils sont fixés à :

- 1 200 € avec la publicité facultative de l'organisateur.
- 2 400 € sans la publicité facultative de l'organisateur.

Les chèques doivent être à l'ordre de : ASSOCIATION TEAM BOUT'S

Si quatre jours avant la compétition, le nombre des engagés est inférieur à 35, l'organisateur se réserve le droit d'annuler sa compétition. Les droits d'engagements seront alors intégralement remboursés.

3.2.P EQUIPAGES

Chaque concurrent devra présenter aux vérifications une licence, valable pour la discipline, en cours de validité.

Les coéquipiers sont autorisés.

Des suppléants pourront être désignés pour remplacer les concurrents forfaits.

La présentation du permis de conduire n'est pas demandée.

Les concurrents titulaires d'un Titre de Participation National Circuit TPNC(E) sont admis, mais ne peuvent prétendre à la comptabilisation des points pour le classement du Championnat de France TT. Les concurrents titulaires d'un Titre de Participation Coéquipier Endurance TT TPNCETT(E) sont admis.

Ces licences TP sont à demander auprès de l'ASA PICARDIE (lenglet_jean-pierre@orange.fr) avec un certificat médical.

3.2.3.P TEMPS DE CONDUITE

RAPPEL :

Conformément aux règles spécifiques d'endurance tout terrain 2025 :

Pour les courses de 6 heures, 12 heures et 24 heures, la durée maximale du temps de conduite (c'est-à-dire le temps passé entre l'heure de sortie des stands et l'heure d'entrée dans les stands) est, par pilote, de 2h30, consécutives dans une même course. Entre chaque relais, un pilote devra observer un temps minimum de repos de 30 minutes pour une Endurance TT de 6 heures et 1 heure pour une Endurance TT de 12 heures ou 24 heures. Pour les courses de 3 heures, la durée maximale du temps de conduite (c'est-à-dire le temps passé entre l'heure de sortie des stands et l'heure d'entrée dans les stands) est, par pilote de 1h15 consécutive dans une même course. Entre chaque relais, un pilote devra observer un temps minimum de repos de 30 minutes

ARTICLE 4.P VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1.P VOITURES AUTORISEES

Liste des groupes/classes admis, conformément aux règles spécifiques d'endurance tout terrain.

Les concurrents souhaitant s'engager en GROUPE T2 4X4 HISTORIQUE ou en GROUPE OPEN sont invités à vérifier leur éligibilité préalablement auprès du Délégué Technique Endurance TT (André MEVEL 06.89.98.34.79).

4.2.P CARBURANT-PNEUMATIQUES-EQUIPEMENTS

Conforme à l'article 4.2 des règles spécifiques Endurance tout-terrain FFSA 2025.

4.2.3.2.P ZONE DES STANDS

Chaque concurrent disposera d'un emplacement standard dont la dimension peut varier en fonction du nombre de participants (minimum 6m x 10m).

Les regroupements ou rapprochements de concurrents devront être signalés lors de l'inscription.

4.3.P. NUMEROS DE COURSE

Les numéros ne sont pas fournis par l'organisateur. Ils sont à la charge du concurrent.

Ils seront attribués par le Président de la Commission Endurance **Mr Sylvain OMNES 06.07.05.01.24**

ARTICLE 5.P PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard le jour des vérifications.

ARTICLE 6.P SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1.P DESCRIPTION DU CIRCUIT D'ENDURANCE

Les 9 Heures d'Endurance TT du Santerre se déroulent sur un circuit de 4 400 mètres et la largeur est comprise entre 5 mètres et 10 mètres. Le circuit est permanent. Il a été agréé par la FFSA en date du *21 Juillet 2021* sous le numéro 8001210483 END NAT 4400. L'accès au circuit se fait par la route de Péronne à FLAUCOURT (80200).

6.2.P. TABLEAU D'AFFICHAGE

Le tableau d'affichage officiel sera situé au bout des stands coté circuit, en contre-bas des cellules des officiels. Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles de l'ignorance des dispositions et classements qui y seront affichés.

6.6.P. PERMANENCE

Pendant la manifestation, une permanence sera tenue par le chargé des relations avec les concurrents au PC course ou Collège. Il est également possible de contacter l'organisation avant et pendant la compétition aux numéros de téléphone suivants : *06.82.51.85.25*.

ARTICLE 7.P DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Conforme aux règles spécifiques Endurance Tout-Terrain FFSA 2025.

7.1.P ESSAIS

7.1.1.P Essais chronométrés

Samedi 10 Mai 2025 de 10H00 à 11H30.

7.1.2.P Essais qualificatifs

Samedi 10 Mai 2025 de 12H00 à 13H00.

7.2.P BRIEFING

Le briefing aura lieu le 10/05/2025 devant le PC course à 9H30 (écrit avec émargement si un protocole le nécessite).

La présence de tous les pilotes autorisés à participer aux 9 Heures du Santerre est obligatoire. La feuille d'émargement deviendra la liste des autorisés à participer à l'épreuve.

Tout retard ou absence sera pénalisé d'une amende de 150€.

7.3.P COURSE

7.3.1.P DEPART ARRETE

Le départ sera donné arrêté.

Le classement des essais qualificatifs déterminera l'ordre de départ de la première course (le choix de la pole position sera laissé au concurrent ayant réalisé le meilleur temps). Le classement de la course 1 déterminera l'ordre sur la grille de départ de la course suivante. Les concurrents ayant abandonné seront autorisés à partir en fond de grille, pour la course suivante, une fois le véhicule remis en état de marche (pour les horaires, voir Annexe 1 : Horaires-timing).

Les véhicules du GROUPE OPEN partent en fond de grille dans l'ordre des temps des essais qualificatifs

7.5.P RAVITAILLEMENT

RAPPEL :

Conformément aux règles spécifiques d'endurance tout terrain 2025 :

Le carburant nécessaire à la course pour le concurrent doit être disposé par ce dernier dans la zone de ravitaillement prévue à cet effet sur le circuit.

La mise à la terre avec piquet, câble etc ... est à prévoir et à installer par le concurrent (dépassant du sol de 0.50m au minimum).

En dehors des phases de roulage (essais + courses), l'accès au parc de ravitaillement est autorisé uniquement en présence des commissaires chargés de la surveillance dans les horaires suivants :

- Samedi 10 Mai 2025 : de 9H à 13H30 et de 14H30 à 20H00.
- Dimanche 11 Mai 2025 : de 8H00 à 16H00.

Attention : **L'accès à la zone de ravitaillement est interdit pendant la procédure de départ :**

- **1ère Course Samedi 10 Mai de 15H10 à 16H00**
- **2ème Course Dimanche 11 Mai de 9H10 à 10H00**

Toute opération de remplissage pendant ou en dehors des périodes de roulage devra être effectuée selon les prescriptions de l'article 7.5 des règles spécifiques Endurance Tout Terrain.

Le Nombre de ravitaillement minimum obligatoire est de :

- 1 pour une course de 3 heures,
- 2 pour une course de 6 heures,

L'accès à la zone de ravitaillement sera interdit à toute personne hormis les officiels, les équipages et les personnes chargées du ravitaillement (voir article **7.5.4**) munis de leur laissez-passer fourni par l'organisation qu'ils devront porter obligatoirement sous peine d'interdiction d'entrer dans la zone.

L'entrée dans la zone ne pourra se faire que par un point unique avec un contrôle obligatoire par l'organisateur.

Elle devra être surveillée en permanence par un commissaire technique.

7.6.P PARC FERME FINAL

RAPPEL :

Conformément aux règles spécifiques d'endurance tout terrain 2025 :

Chaque course sera suivie d'une mise en parc fermé des voitures jusqu'à publication du classement final définitif de la course 1 puis seront en parc ouvert jusqu'à la course suivante dans le cas d'une épreuve de plusieurs courses.

Le parc fermé final, pour les deux courses, sera situé sur le circuit après la ligne d'arrivée.

Les véhicules du GROUPE OPEN sont dispensés de parc fermé d'arrivée.

ARTICLE 9.P CLASSEMENTS

Voir la réglementation CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURANCE TOUT-TERRAIN 2025.

ARTICLE 10.P PRIX-COUPES

10.1.P. COUPES

Une coupe sera remise par équipe aux trois premiers de chaque groupe. L'équipe classée qui ne se présentera pas, perdra le bénéfice de sa coupe.

Un trophée sera remis au premier équipage féminin.

Deux trophées seront remis aux commissaires après tirage au sort le Dimanche 11 Mai 2025.

10.4.P REMISE DES PRIX

Une cérémonie de podium aura lieu 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé les Samedi 10 Mai 2025 et Dimanche 11 Mai 2025 sur le haut des stands.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Le circuit du Santerre comprend **19 postes de commissaires**.

35 commissaires assurent la sécurité de l'épreuve.

Poste 1/5/10 (postes regroupés): **3** commissaires équipés de **3** extincteurs 9 Kg poudre polyvalente A-B-C.

Postes 2 à 19: **2** commissaires équipés de **2** extincteurs 9/6 Kg poudre polyvalente A-B-C.

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.2 /2.2.3 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Durant l'épreuve, présence de 2 ambulances avec le personnel.

Le matériel de réanimation est fourni par le médecin officiel de l'épreuve.

Le circuit est équipé d'un espace médicalisé non-permanent.

Pas d'équipe d'extraction prévue sur le circuit.

Le circuit est équipé d'une Drop Zone.

ARTICLE 12.P DIVERS

La circulation sur la **voie publique** ou en dehors de l'enceinte du circuit « du Santerre » est **strictement interdite**. Le pilote engagera sa responsabilité et celle de son équipe. Il assumera toutes les conséquences de son infraction. Tout manquement à cette règle sera sanctionné par l'exclusion définitive. La responsabilité de l'organisateur ne pourra être retenue.

La vitesse dans les stands est limitée à 20 km/h. Des contrôles seront effectués par un officiel muni d'un radar.

Tous les déchets appartenant aux stands devront être enlevés et déposés par leur propriétaire dans la benne prévue à cet effet dès qu'il quittera l'enceinte du circuit.

- **Horaires & Timing du Week-end en annexe 1**
- **Règlement challenge ETT AO6 en annexe 2**

ANNEXE 1

9 HEURES ENDURANCE TOUT-TERRAIN DU SANTERRE

Horaires – Timing du Week-end

<u>VENDREDI 9 MAI 2025</u>	
17h00 à 20h00	Contrôles administratif et technique sur le circuit
<u>SAMEDI 10 MAI 2025</u>	
7h30 à 9h00	Contrôles administratif et technique sur le circuit
8h30	1 ^{re} Réunion du collège
9h30	Affichage des admis aux essais
9h00	Briefing des commissaires
9h30	Briefing des concurrents devant le PC course
9h45	Ouverture de la piste pour essais
10h00 à 11h30	Séance d'essais chronométrés
12h00 à 13h00	Séance d'essais qualificatifs
13h30	Publication de la grille de départ
15h10	Départ de la procédure de mise en pré-grille
15h30	Fermeture pré-grille et ouverture des stands pour tour de reconnaissance et mise en grille
15h45	Fermeture sortie des stands jusqu'au départ
16h00	Départ de la course de 3 heures (<u>DEPART ARRETE</u>)
19h00	Arrivée de la course 3H et mise en parc fermé sur le circuit
19h30	Affichage du classement provisoire et remise des prix
20h00	Classement définitif course des 3 H et grille de départ course des 6 H
<u>DIMANCHE 11 MAI 2025</u>	
7h30	Convocation des commissaires
8h15	Briefing des commissaires
09h10	Départ de la procédure de départ (mise en pré-grille)
09h30	Fermeture pré-grille et ouverture des stands pour tour de reconnaissance et mise en grille
09h45	Fermeture sortie des stands jusqu'au départ
10h00	Départ de la course de 6 heures (<u>DEPART ARRETE</u>)
16h00	Arrivée de la course 6H et mise en parc fermé sur le circuit
16h30	Affichage du classement provisoire et remise des prix
17h00	Affichage du classement définitif de la course de 6 H